

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	11 118	7 245	3 873	4 985
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	10 010	6 310	3 701	6 644
	Autres immobilisations corporelles	17 757	11 750	6 007	8 900
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	15 294		15 294	15 294
	Total de l'actif immobilisé (III)	54 180	25 305	28 875	35 823
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	685 999		685 999	750 187
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	918 378	102 040	816 338	1 306 183
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	429 874		429 874	515 517
	Charges constatées d'avance	1 843		1 843	1 843
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	53 372		53 372	331 443
	Total de l'actif circulant (IV)	2 089 466	102 040	1 987 426	2 905 173
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 143 646	127 345	2 016 301	2 940 996
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

15 294

(2) dont créances à moins d'un an

1 350 095

1 841 587

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 200 000)	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 182 452	1 039 067
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	73 238	215 528
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 475 691	1 474 596
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	202 215	395 437
	Emprunts et dettes financières divers (2)	4 886	3 158
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 779	952 264
	Dettes fiscales et sociales	116 467	87 610
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	22 263	27 930
Produits constatés d'avance			
Total des dettes (1)		540 610	1 466 400
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		2 016 301	2 940 996
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		73 238,17	215 527,83
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		540 610	1 414 186
(2) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 016 301** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Provision pour litige

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	11 118					11 118
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 010					10 010
	Instal., agencement, aménagement divers	3 332		950			4 282
	Matériel de transport	796					796
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 679					12 679
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 935		950			38 885
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	15 294		4 782		4 782	15 294
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 294		4 782		4 782	15 294
TOTAL		53 230		5 732		4 782	54 180

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		6 134	1 112		7 245
	Instal technique, matériel outillage industriels		3 366	2 943		6 310
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		642	776		1 419
	Matériel de transport		208	265		474
	Matériel de bureau, mobilier		7 056	2 801		9 857
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		17 407	7 898		25 305
TOTAL			17 407	7 898		25 305

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 500,00	80,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 500,00	80,0000	200 000,00

A.F- SOLUTION
Société par Actions Simplifiée
Capital : 200 000 €
Siège : 3 Rue Etienne et Jean GUIGNADART
69680 CHASSIEU
394 175 624 RCS LYON

*

* *

EXTRAIT DU TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20 MAI 2026

* *

*

TROISIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit 73 238 €, au compte « Autres Réserves. »

Tous pouvoirs sont donnés à la présidence ou à tout mandataire choisie par elle à l'effet de déposer les comptes annuels au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette décision est adoptée sans réserve

Conformément à la loi, les présentes seront déposées au GTC de LYON.

Fait à CHASSIEU, le 20 mai 2026

LE PRESIDENT
M. Slimane TEBBAKH

